



COMPTE RENDU DU 29 MARS 2024

REUNION AVEC LA DGSCGC

Participaient à la réunion, pour l'administration : la directrice des sapeurs-pompiers, mesdames MERIGNANT, DUPUIS, messieurs JUGGERY et CAIRO
Pour les personnels : les organisations syndicales représentatives dont messieurs DELAVOUX et GURRACHAGA pour la CGT.

La directrice des sapeurs-pompiers propose une méthode pour avancer sur le dossier de la filière :

Après cette réunion, une bi-latérale avec chaque organisation syndicale puis après consultation des financeurs et autres parties prenantes, une plénière avec les syndicats pour présenter les convergences qui émergeront.

La CGT tient à poser une question restée sans réponse à ce jour, la DGSCGC a-t-elle trouvé un moyen de maintenir le régime indemnitaire des agents qui passeraient en catégorie B ? Nous n'avons pas envie de renégocier l'ensemble des régimes indemnitaires dans le contexte budgétaire actuel.

Ce qui se dégage des prises de paroles des organisations syndicales : que depuis le rapport du CSFPT, plusieurs filières ont muté avec le passage en B des agents : la pénitentiaire, et les aides-soignant.e.s, la reconnaissance de la police municipale.

La CGT veut s'assurer que la reconnaissance des qualifications des sapeurs-pompiers au Répertoire National des Certifications Professionnelles, chantier ouvert depuis longtemps, ne soit pas en incohérence avec la future filière, avec les menaces de disparition des catégories portée par le ministre GUERINI.

Pour la DG, il est question est de commencer par les métiers les plus fréquents.

Concours de caporal :

La DGSCGC donne quelques chiffres des concours 2021, **la CGT complète par des chiffres de ceux de 2023, un absentéisme élevé** par rapport aux agents convoqués à une épreuve sans être expliqué.

La CGT souligne qu'il s'écoule près de 7 mois entre la date limite d'inscription à certains concours et la date de la 1^{ère} épreuve !!! On ne s'adresse qu'aux gens du sérail « pompier » et que c'est regrettable, surtout que les retours des dernières épreuves ne permettent pas de se dire que les candidats du sérail sont tous suffisamment préparés...

La fin de la réunion sera consacrée à donner des exemples consternants (96h/semaine pour des SPP, activité obligatoire de 48h/mois pour des SPV, ...) et dire du mal du texte proposé à la CNSIS sur la décorrélation des grades SPP/SPV, l'absence de calendrier du Beauvau...